

Art. 1 – Organisation

- A. Le Championnat féminin et le championnat masculin se déroulent en équipe de 2 joueuses ou 2 joueurs du même club. Il peut être inclus(e) un(e) licencié(e) d'une « École de Bowling » rattachée à ce club pour la saison (en respectant la règle de rattachement en vigueur).
- Il est organisé en 2 phases :
- ✓ Phase 1 : par région les 25 et/ou 26 septembre 2021.
 - ✓ Une finale nationale les 20 et 21 novembre 2021.
- B. La participation au Championnat Régional est obligatoire pour une éventuelle qualification à la finale nationale.
- C. Dans chacune des phases, les égalités sont traitées conformément aux dispositions de l'article 23.1 du règlement sportif.

Art. 2 – Les participant(e)s

- A. La compétition est ouverte aux licencié(e)s FFBSQ.
- B. Dans une équipe, un(e) seul(e) licencié(e)s FFBSQ de nationalité étranger(e) est autorisé(e) à participer.
- C. Aucun remplacement n'est autorisé pendant toute la durée de la compétition.

Art. 3 – Phase Régionale

- A. Chaque équipe effectue 2 séries consécutives de 4 lignes, avec changement de pistes entre les séries. Le décalage est déterminé par la ligue ou CSR, en fonction du nombre de pistes utilisées.
- B. A l'issue des 8 lignes, qualification des finalistes dans l'ordre du classement. Le nombre des finalistes est le plus grand des nombres suivants :
- ✓ 30% (arrondi à l'entier supérieur) des participants (tes)
 - ✓ 200% des qualifiés (es) pour la phase nationale
 - ✓ 4 doublettes féminines et 8 doublettes masculines
- Les finalistes effectuent 2 séries consécutives de 3 lignes, avec changement de pistes entre les séries.
- C. A l'issue des 14 lignes, les titres de Champions(nes) régional(e) Doublette sont décernés.
- D. Les champion(ne)s sont automatiquement qualifié(e)s pour la phase nationale, ainsi que leurs suivant(e)s dans la limite des quotas déterminés par le CNB. Ce quota est calculé au prorata des engagé(e)s.
- E. La ligue (ou CSR), décide des lieux et établit les horaires en concertation avec le ou les centres choisis.
- F. Engagement à la compétition : 28 € par équipe + le prix de toutes les parties jouées à un tarif qui ne saurait excéder 3,40 € l'unité, à régler à la ligue (ou CSR).

Art. 4 - Championnat de France

- A. Lieu : à St Julien-les-Metz.
- B. Engagements : Les frais des parties sont pris en charge par le CNB.
- C. Déroulement :
- ✓ Qualifications : cette phase regroupe 32 doublettes masculines et 16 doublettes féminines qualifiées à l'issue de la phase régionale. Chaque équipe effectue 2 séries consécutives de 4 lignes avec changement de pistes entre les séries.
 - ✓ ½ finale : cette phase regroupe les 12 premières doublettes féminines et les 16 premières doublettes masculines au classement des 8 parties de qualification. Chaque équipe effectue 2 séries consécutives de 2 lignes avec changement de pistes entre les séries.
Les scores des qualifications sont conservés.
 - ✓ Finale : cette phase regroupe les 6 premières doublettes féminines et les 10 premières doublettes masculines au classement des 12 parties jouées. Chaque équipe effectue 2 séries consécutives de 3 lignes avec changement de pistes entre les séries.
Les scores des qualifications et ½ finale sont conservés.
- D. Titres décernés : Les titres de Champions(nes) de France Doublette sont décernés au classement des 16 parties.
- E. Forfaits, Repêchage, Modifications :
- ✓ Forfait : Les participants(tes) qui déclarent forfait sont tenus(es) de le faire savoir à leur ligue régionale qui requalifie dans l'ordre du classement régional jusqu'au 31 octobre 2021. Après cette date, le CNB requalifie dans l'ordre des classements de la région recevant la finale nationale.
 - ✓ Modifications : Des modifications peuvent être apportées au nombre de qualifié(e)s en fonction du nombre de pistes disponibles ou du nombre de joueurs ou joueuses d'outre-mer qualifié(e)s.

Art. 5 – Divers

Tous les participants doivent respecter les règles sanitaires en vigueur (gestes barrières, pass sanitaire dans le sport ...). Les règles édictées par le ministère chargé des sports et les consignes peuvent évoluer dans le temps.

Tous les règlements de la F.F.B.S.Q. sont applicables à ce Championnat de France Doublette. Le CNB se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.